

Institut Romand de Pastorale
Cahiers de l'IRP

N° 50 – dernier numéro

Juillet 2005

Des changements du côté de la théologie pratique...

Avant-propos

Transformations et changements survenus
dans le cadre de la Fédération des trois
Facultés de théologie romandes

Félix MOSER

Formation aux ministères diaconal et
pastoral dans le cadre de l'Office
Protestant de la Formation (OPF)

Olivier FAVROD

Les professeurs de la Faculté de théologie
de Neuchâtel se présentent

Les formateurs de l'OPF se présentent

La chair et le souffle, nouvelle revue de
théologie pratique

Lytta BASSET

Collection « Pratiques », chez Labor et Fides à Genève :

1. Pierre GISEL (éd.), *Pratique et théologie. Hommage à Claude BRIDEL.*
2. Hans VAN DER GEEST, *Entretiens en tête-à-tête.* (épuisé)
3. Pierre-Luigi DUBIED, *Le pasteur : un interprète.*
4. Fred B. CRADDOCK, *Prêcher.* (épuisé)
5. Walter HOLLENWEGER, *Expérience de l'Esprit. Jalons pour une théologie interculturelle.*
6. Bernard REYMOND, *Entre la grâce et la loi. Introduction au droit ecclésial protestant.*
7. Laurent GAGNEBIN, *Le culte à chœur ouvert. Introduction à la liturgie du culte réformé.*
8. Dietrich BONHŒFFER, *La Parole de la Prédication. Cours d'homilétique à Finkenwalde,* (2^{ème} édition en 2003).
9. Pierre-Luigi DUBIED, *Apprendre Dieu à l'adolescence.*
10. Maurice BAUMANN, *Jésus à quinze ans. Didactique du catéchisme des adolescents.*
11. Matthias PREISWERK, *Apprendre la libération. Exemples d'éducation populaire en Bolivie.*
12. Félix MOSER, *Les croyants non pratiquants.*
13. Gerd THEISSEN (et alii), *Le défi homilétique. L'exégèse au service de la prédication.* (épuisé)
14. Bernard REYMOND, *L'architecture religieuse des protestants. Histoire, caractéristiques, problèmes actuels.*
15. Ermanno GENRE, *La relation d'aide. Une pratique communautaire.*
16. Pierre BÜHLER et Carmen BURKHALTER (éd.), *Qu'est-ce qu'un pasteur ?*
17. Henry MOTTU, *Le geste prophétique. Pour une pratique protestante des sacrements.*
18. Bernard REYMOND, *De vive voix. Oraliture et prédication.*
19. Kathy BLACK, *Évangile et handicap. Une prédication pour restaurer la vie.*
20. Henry MOTTU, Jérôme COTTIN, Didier HALTER et Félix MOSER, *Confessions de foi réformées contemporaines.*
21. Bernard REYMOND, *Théâtre et christianisme.*

AVANT-PROPOS

Vous avez entre les mains le n° 50 des *Cahiers de l'IRP*. C'est le dernier numéro d'une revue qui aura permis à la théologie pratique de faire connaître le fruit des recherches académiques des uns et des autres, toujours en lien, le plus possible, avec les expériences « sur le terrain ». Notre reconnaissance va à tous ceux et celles, professeurs et assistants, qui ont donné les impulsions et assuré la continuité, sans ménager leurs efforts pour que se fasse entendre la voix d'une discipline essentielle de la théologie.

Vous découvrirez dans cet ultime numéro une présentation la plus claire possible des grands changements intervenus cette année dans le paysage théologique universitaire de la Suisse romande. Dans une première partie, Félix Moser tente de répondre aux questions que vous vous posez peut-être sur la « Fédération des Facultés de théologie » qui a vu le jour l'automne dernier. Il indique également le cadre et le nouveau contenu des études de théologie à la Faculté de Neuchâtel. Puis le pasteur Olivier Favrod présente la formation aux ministères diaconal et pastoral dans le cadre de l'Office Protestant de Formation (OPF).

Une deuxième partie, plus personnalisée, vous permet de faire connaissance avec chacun-e des enseignants de la Faculté et des permanents de l'OPF, avec lesquels la collaboration est étroite, efficace et fort sympathique depuis le début !

Une dernière partie vous donne un avant-goût de la nouvelle revue de théologie pratique, *La chair et le souffle*, qui s'inscrit dans la continuité des *Cahiers de l'IRP* en ce sens qu'elle hérite d'un esprit, d'une préoccupation et d'une approche qui ont toujours tenté de prendre en compte l'existence concrète des individus, des croyants et des communautés ecclésiales.

Les enseignants de théologie pratique



TRANSFORMATIONS ET CHANGEMENTS SURVENUS DANS LE CADRE DE LA FEDERATION DES TROIS FACULTES DE THEOLOGIE ROMANDES

Félix MOSER
Professeur à la Faculté de théologie de Neuchâtel

Pour présenter les mutations que connaissent actuellement nos Facultés et nos Eglises, je choisis de répondre aux questions les plus fréquemment posées.

Quelles sont les principales réformes en cours ?

Il faut en mentionner trois : il y a tout d'abord la réforme dite « de Bologne », puis les changements liés à la mise en place de la Fédération des trois Facultés romandes, enfin les transformations occasionnées par la réorganisation de l'Office Protestant de Formation (OPF) des Eglises protestantes de Genève, Vaud, Neuchâtel ainsi que Berne-Jura.

Que signifie la réforme de Bologne ?

Pour mémoire, la réforme de Bologne traduit une volonté politique : 26 pays européens ont décidé d'harmoniser leurs filières d'études pour construire un espace européen commun d'enseignement supérieur. Pour concrétiser cette volonté – qui permet l'accroissement de la mobilité des étudiants –, la déclaration de Bologne a été promulguée le 16 juin 1999. A l'issue de sa séance du 4 décembre 2003, la Conférence Universitaire Suisse a décidé d'entrer à son tour dans l'espace européen. Les Universités de notre

pays ont été enjointes de revoir leur organisation interne en fonction de cette nouvelle donne. Les Facultés de théologie romandes ont alors adapté leurs cursus et leur plan d'études pour se conformer à ces nouvelles directives.

Quelles sont les conséquences concrètes pour le déroulement des études d'un-e étudiant-e en théologie ?

La première transformation est liée à la structure même des études. La construction de l'espace européen présuppose l'harmonisation des filières d'études. Les quatre années (plus raisonnablement cinq) de ce que l'on appelait jadis la « licence en théologie » se déroulent dorénavant en deux étapes. Un premier cursus de trois ans mène les étudiants au *Bachelor* (ou « baccalauréat en théologie »). Ce titre sera exigé pour entamer le deuxième cursus appelé *Master* (ou « maîtrise en théologie »), titre décerné après deux ans d'études. Les études de *Bachelor* et de *Master* constituent deux phases distinctes d'une même filière d'études.

Cette transformation structurelle, qui repose sur la différenciation entre le *Bachelor* et le *Master*, se marquera aussi géographiquement en Suisse romande : les étudiants qui commencent la théologie s'inscriront soit à Genève soit à Lausanne où ils suivront leurs premières années d'études, puis se spécialiseront dans l'un ou l'autre des trois sites (voire les trois), à savoir Genève, Lausanne et Neuchâtel.

La réforme de Bologne parle aussi de crédits. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une nouvelle manière d'évaluer le travail des étudiants et d'une tentative de disposer de points de comparaison communs lorsque ceux-ci se déplacent d'une Université à l'autre.

Equivalent à approximativement 25 ou 30 heures de travail, le crédit permet de mesurer une prestation de l'étudiant-e, que celle-ci prenne la forme d'un cours, d'un séminaire, d'une dissertation, d'un mémoire, etc.

Ce décompte ne sacrifie-t-il pas l'esprit même de la recherche universitaire sur l'autel de la quantification abusive ?

Le risque est bien présent et il nous faut tenter de l'éviter. Certaines mesures techniques (comme par exemple la mise en place de « modules » qui regroupent un ensemble d'enseignements, de cours, de séminaires ou de travaux) permettent de prévenir une fragmentation trop grande des travaux. Il faut mettre en œuvre des

plans d'études qui ne ressemblent pas à une course de haies perpétuelle, chaque haie constituant une nouvelle échéance ou une prestation supplémentaire. L'esprit dans lequel nous mettrons Bologne en œuvre s'avèrera donc à cet égard capital. Mais n'oublions pas non plus que nous nous trouvons dans un processus de formation d'adultes. Jamais un système ne remplacera la capacité d'étonnement, la curiosité intellectuelle ni l'envie de creuser un sujet.

Pour ce qui est de l'étape suivante, à savoir celle du *doctorat*, chaque Université dispose encore d'une relative marge de manœuvres. Pourtant, pour cet échelon de formation également, les différentes Facultés sont appelées à s'allier pour mettre sur pied des collaborations avec d'autres Universités. Ces mises en commun permettront de mieux former et encadrer ceux et celles qui briguent ce titre supérieur.

Quel sera le rôle de la Faculté de Neuchâtel ?

Pour répondre à cette question, reprenons l'objectif de la deuxième réforme, à savoir la mise en place d'une Fédération entre les trois Facultés de théologie de Suisse romande. Le 23 septembre 2004, les doyens de Genève, Lausanne et Neuchâtel, appuyés par leurs rectorats et leurs autorités cantonales respectives, ont signé une convention précisant les modalités d'une collaboration forte et accrue entre les trois Facultés. Ces dernières se trouvent désormais liées organiquement entre elles, aussi bien en ce qui concerne l'organisation de l'enseignement que toute décision d'importance, comme la nomination de professeurs par exemple. La Fédération, si l'on peut s'exprimer ainsi, traduit bien une volonté helvétique : elle vise à la mise en place d'un pouvoir central pour promouvoir davantage d'efficacité, tout en laissant aux minorités le droit à l'existence et à l'expression.

A partir de ce choix politique, nous pouvons mieux comprendre la place et le rôle de la Faculté de Neuchâtel.

Neuchâtel constitue pratiquement et symboliquement le siège de la Fédération. C'est d'ailleurs là que s'effectuent les inscriptions pour le *Master*.

Mais il y a plus important. Outre la répartition des études, la Fédération prévoit la mise en place de pôles de compétence. Chaque lieu se voit attribuer une, voire deux disciplines du champ théologique : Genève développera l'histoire du christianisme ainsi que l'éthique et la systématique ; Lausanne consolidera sa renommée acquise grâce aux sciences bibliques et renforcera le

succès rencontré par le Département interfacultaire des sciences des religions ; Neuchâtel développera la théologie pratique et renforcera, dans cette optique, les liens avec l'Office Protestant de Formation nouvellement créé par les trois Eglises.

Cette collaboration permettra à la théologie pratique d'élargir son enseignement à divers domaines en lien avec sa discipline, tels que l'hymnologie, la diaconie, la missiologie ou encore l'ecclésiologie appliquée. Les professeurs nommés à Neuchâtel sont responsables de cet immense chantier qu'est la théologie pratique. Tout en visant un enseignement de qualité, ils inciteront les étudiants à suivre d'autres cours en lien avec leur discipline et leur intérêt, comme la linguistique ou la pragmatique de la communication par exemple.

La Fédération actuelle ne pourra donc avoir de sens que si elle est animée par une conviction forte : aucune Faculté de théologie ne peut vivre aujourd'hui de manière autarcique sur son île ; nous sommes interdépendants. Chacun a besoin des savoirs et des compétences des autres. L'idée de « centres de compétences » n'accomode pas subtilement des bribes de Facultés, mais développe au contraire avec vigueur la particularité et la spécificité des pôles dans chaque lieu. Seule une Fédération comprenant trois pôles forts sera capable de faire face aux nouvelles lois implicites et explicites qui régissent les Universités.

Dans cette perspective, Neuchâtel ne possédait-elle pas un autre pôle essentiel, à savoir celui de l'herméneutique ?

La suppression de l'Institut d'Herméneutique est une perte très lourde. Elle est ressentie d'autant plus fortement à Neuchâtel que les enseignants, mais aussi et surtout les assistants et les étudiants, se sont battus jusqu'à la dernière possibilité. Un fragile espoir avait vu le jour après la décision du Conseil de l'Université demandant un réexamen de la question. Mais cela n'a, hélas, pas suffi. Même si rien ne remplace les activités liées à cet Institut, la possibilité de donner des cours « de service » dans d'autres Facultés de l'Université de Neuchâtel (en Faculté des Lettres notamment) palliera partiellement le dommage subi. Cet enseignement permettra aux étudiants non théologiens de connaître et de mieux comprendre l'héritage judéo-chrétien. Nous sommes là dans un véritable travail de transmission d'un riche héritage et devant la possibilité de montrer la pertinence d'un travail en herméneutique théologique et religieuse.

Dans la perspective d'une recherche universitaire en théologie pratique, que va devenir l'Institut Romand de Pastorale situé jusqu'en 2004 à Lausanne ?

Les archives (qui constituent la mémoire de cet Institut), ainsi que les comptes ont été transférés de la Faculté de Lausanne à celle de Neuchâtel. Non seulement les activités de cet Institut se poursuivront, mais nous souhaitons beaucoup, dans le cadre facultaire neuchâtelois, les développer en centre de recherche. Grâce aux colloques, la théologie pratique restera en lien avec les autres disciplines de la théologie bien sûr, mais aussi avec d'autres Facultés et Universités. La collaboration peut et doit s'intensifier avec Lyon et Fribourg du point de vue œcuménique, mais aussi avec d'autres Universités, en Suisse avec Berne et Zürich (notamment), et à l'étranger avec l'Institut protestant de Montpellier et avec les Universités de Belgique et du Québec.

D'autre part, nous plaçons pour une collaboration plus étroite avec les Eglises locales et les divers organismes qui leur sont liés. Le colloque d'ouverture de l'année universitaire en cours (2004 / 2005), organisé conjointement par la Faculté de théologie de Neuchâtel et le Centre Social Protestant (CSP), en fournit un exemple.

Il s'agit donc de construire un lieu de rayonnement reconnu pour la théologie pratique. Un des points essentiels consistera à mettre en œuvre une école doctorale digne de ce nom, qui permette aux doctorants et aux chercheurs de travailler à Neuchâtel. A ce titre, le développement de la bibliothèque constitue un atout majeur.

Dans cette perspective, la création d'une nouvelle revue est indispensable. Cette revue s'attachera à développer une herméneutique pratique prenant en considération les résultats publiés jadis par les Variations herméneutiques et les Cahiers de l'IRP. Elle rendra compte du travail effectué à la Faculté de Neuchâtel et des échanges et contacts que celle-ci entretiendra avec d'autres chercheurs.

Pourquoi vouloir garder cette présence théologique à la Faculté de théologie de Neuchâtel alors que cela implique des déplacements ?

On peut plaider pour le maintien de la Faculté de Neuchâtel à l'aide des arguments suivants.

Les Eglises cantonales et la situation théologique demandent plus que jamais que nous gardions le pôle de la réflexion rigoureuse et celui d'un enracinement dans les terrains locaux. La perte de

substance et la perte d'audience pour les Facultés et les Eglises seraient très lourdes si nous quitions l'Université de Neuchâtel. Et d'ailleurs pourquoi se priver d'un soutien qui peut nous permettre de concrétiser notre présence dans la société ? La Fédération a été pensée précisément pour garder un lien entre la théologie et les Universités cantonales. Ces liens sont très forts et ont été maintenus avec une grande persévérance par nos prédécesseurs. Aux détracteurs de cette présence de la théologie dans les trois Universités, je pose la question : pourquoi assurer une présence dans les autres lieux de vie de la société, tels que les hôpitaux par exemple, et dédaigner une place qui revient de fait et de droit aux théologiens dans les Universités ? La présence dans la cité est essentielle. Elle peut se concrétiser et se manifester par le biais de conférences données au grand public ou par des offres de formation continue par exemple. Sur ce point, les liens entre Eglises et Facultés peuvent s'approfondir.

Il y a également des raisons pragmatiques. Les différentes réformes dont nous avons parlé se sont produites en même temps que la refonte de l'offre de formation dans les Eglises. Des synergies fortes existent déjà pour la formation diaconale, la formation continue et la formation des laïcs dans le canton de Neuchâtel. Ce point est capital, car il permet une proximité avec des collaborateurs qui partagent avec nous la responsabilité de l'ensemble de la formation pastorale et diaconale. C'est la raison pour laquelle ces derniers trouvent naturellement leur place dans la présentation de ce bulletin.

Comment se dérouleront concrètement les études ?

Pour ce qui est du Bachelor, l'étudiant-e devra s'inscrire à Genève ou à Lausanne et obtenir ce titre dans l'une de ces deux Facultés.

Il lui faudra ensuite choisir trois branches sur les cinq qui lui sont proposées (à savoir éthique, histoire du christianisme, sciences bibliques, science des religions, systématique et théologie pratique). Chaque branche retenue donne lieu à l'obtention d'un certificat.

Les candidats qui se destinent au ministère pastoral devront nécessairement choisir la théologie pratique parmi les trois branches retenues. Cela s'explique aisément : puisque la théologie pratique articule une réflexion pratique avec une pratique effective, les Eglises ont inscrit de façon légitime l'obtention de ce certificat comme un pré-requis indispensable pour devenir pasteur. Peut-on en effet imaginer un-e futur-e pasteur-e qui n'ait jamais entendu

parler d'accompagnement pastoral ou qui ne sache pas qu'il existe un déroulement du culte, ou encore qui n'ait aucune idée de l'importance de l'enseignement religieux ? Les Eglises de Suisse romande demandent sur ces points une collaboration étroite avec la Faculté.

Comment s'effectuera alors cette collaboration ?

Un premier pas dans cette direction est déjà esquissé avec la mise en place de « séminaires expérimentaux », périodes d'observation qui permettent à l'étudiant-e de traiter différemment les questions liées à l'exercice de la théologie. S'ils fraient un passage entre la formation universitaire et le stage pratique, ces séminaires n'ont toutefois rien d'une solution miracle ; leur mise sur pied pose des questions qu'il nous faut reprendre, comme par exemple celle de la confidentialité.

Comment évaluer ces stages expérimentaux ? Ne risquons-nous pas de tomber dans la confusion entre Faculté et Eglise ?

La formation à la Faculté de Neuchâtel reste pleinement universitaire, et les séminaires expérimentaux n'ont pas l'ambition de se substituer à une expérience plus longue sur le terrain, qu'il soit ecclésial ou social. Ils ne remplacent pas en particulier le stage consécutif aux études qui permet de se familiariser avec l'ensemble des activités d'un ministère pastoral. Les Facultés et les Eglises partagent l'avis qu'il est utile de garder la distinction entre une formation universitaire et un apprentissage pratique sur le terrain. Dans cette compréhension, chaque partenaire garde ses responsabilités : les Facultés organisent et valident l'ensemble du cursus lié au *Master* (et donc les séminaires expérimentaux), et les Eglises, responsables des stages pastoraux, restent souveraines dans le discernement de l'aptitude des candidats à exercer un ministère pastoral.

Les études ne seront-elles pas plus longues ?

En principe non, les études ne devraient pas être plus longues qu'auparavant. Rares étaient les étudiants qui bouclaient leurs études avec leur mémoire en quatre ans. Toutefois, pour éviter l'allongement indu du temps d'études, il a été prévu que le parcours universitaire se terminerait impérativement en cinq ans. Pour ceux qui se destinent au pastorat, il faut ajouter une année de stage.

En conclusion, la Fédération sera-t-elle viable ?

Le pari de la Fédération est un pari audacieux. Le talon d'Achille du projet réside dans la demande adressée aux étudiants et aux professeurs de se déplacer. Je ne confonds pas ces déplacements avec la mobilité entre les Universités : il s'agit de trajets à accomplir qui impliquent un coût en temps, aussi bien pour les professeurs que pour les étudiants. J'espère toutefois que la qualité de l'enseignement et la nouvelle organisation dont il bénéficiera (par journées) permettra de pallier cet inconvénient. La Fédération se construit à contre-courant d'idéologies actuelles : elle se dresse contre le culte de l'urgence et contre l'idée que la fusion constitue la seule planche de salut. En abandonnant des zones géographiques dites « périphériques » (comme Neuchâtel), nous risquerions en effet de brader un héritage légitime. Je souhaite beaucoup toutefois que réforme indispensable ne se confonde pas avec agitation permanente. Le temps qui passe pourra alors devenir notre allié et permettra de développer nos recherches et, nous l'espérons, d'attirer de nouveaux étudiants et chercheurs. L'héritage reçu fructifiera alors de façon inventive.

FORMATION AUX MINISTÈRES DIACONAL ET PASTORAL DANS LE CADRE DE L'OFFICE PROTESTANT DE LA FORMATION PRÉSENTATION GÉNÉRALE

opf
Un office de la Conférence des Eglises protestantes
Romandes

1. FORMATION PROFESSIONNELLE AUX MINISTÈRES (FPM)

1.1 Présentation

L'objectif général de la Formation Professionnelle aux Ministères est de doter les Eglises romandes de professionnels solides, majoritairement ministres, adaptés aux évolutions et besoins actuels. Cette formation est mise sur pied par l'Office Protestant de la Formation (cf. plus loin, pt 4).

Pour tenir compte de l'application des accords de Bologne, un concept de formation à deux voies d'accès a été retenu :

- l'une, **pastorale**, ouverte aux titulaires d'un Master en théologie avec Théologie Pratique;
- l'autre, **diaconale**, ouverte à des personnes porteuses de différents titres et expériences professionnelles et d'une formation théologique de base.

La FPM s'inscrit dans une perspective globale de transmission de la foi, de ressourcement spirituel et d'interdisciplinarité.

1.2 Expérience et vie en Eglise

Afin de pouvoir tirer au mieux profit de leur formation, il est important que les candidat-e-s aient un minimum de connaissance et d'expérience de la vie en Eglise réformée et de l'activité des ministres et des autres acteurs et actrices. Cela permet notamment de faire entrer en résonance l'enseignement reçu, les recherches conduites et la pratique du terrain. Dans cette perspective, l'OPF encourage fortement les candidat-e-s diacres et pasteur-e-s à être en lien avec un lieu d'Eglise et à y exercer concrètement une activité. Il leur propose également de solliciter le parrainage d'un ministre expérimenté pour les accompagner dans ce temps de découverte, de positionnement personnel et de maturation d'une vocation. Toute démarche à ce propos sera faite en lien avec le Responsable des Ministères et des Stages concerné. Les personnes impliquées dans ces parrainages n'interviendront en aucune manière dans le processus de validation de la formation.

Ces démarches seront recommandées aux candidat-e-s diacres lors des entretiens d'admission à la formation diaconale, et aux étudiant-e-s en théologie lors de la rencontre de présentation de la formation pastorale intégrée aux cours de Théologie Pratique, en deuxième année de Bachelor.

1.3 Stage

La gestion des stages (admission, organisation, désignation des maîtres-se-s de stage, durée, rétribution, validation, etc.) incombe aux Eglises.

Dans le cadre du stage, les stagiaires suivent 45 journées de formation dispensées dans le cadre de l'OPF (voir plus loin).

Au terme du stage, conformément aux procédures propres à chaque Eglise, et sous réserve des postes disponibles, les candidats peuvent continuer leur parcours en vue de la reconnaissance de leur ministère et de la consécration.

1.4 Les éléments de FPM organisés par l'OPF sont les suivants

- **FPM1 :**

Un module centré sur la théologie contextuelle (1 an, 16 jours de formation, 1 travail écrit et 1 examen oral). Objectif général: "Dire la foi aujourd'hui (théologie corrélée à des situations existentielles et institutionnelles)". Ouvert à toute personne ayant une formation théologique de base reconnue par l'OPF.

- **FPM₂** :

Un module centré sur l'ecclésiologie et les ministères (1 an, 16 jours de formation, 1 travail écrit et 1 examen oral). Objectif général: "Connaître la mission de l'Eglise et clarifier sa propre orientation ministérielle". Réservé aux candidat-e-s aux ministères diaconaux.

- **FPM₃** :

Une formation en plusieurs modules (45 journées), le plus souvent résidentiels, liés au stage. Objectif général: "Donner aux futurs ministres des références et des outils leur permettant de développer des compétences ministérielles". Destinée aux diacres et aux pasteur-e-s en formation.

Les deux premiers modules relèvent de la voie diaconale. La troisième formation regroupera les candidat-e-s diacres et pasteur-e-s ; elle fait l'objet d'une présentation détaillée, ci-après.

1.5 Objectifs généraux de formation définis par axes de formation

Pour structurer son activité, l'OPF a déterminé des axes de formation ainsi que des objectifs généraux pour chacun de ces axes. Ils servent de référence aux formatrices et formateurs (voir Annexe 1).

2. PRESENTATION DE FPM₃ (LIÉE AU STAGE)

2.1 Remarques générales

Dans la pratique ecclésiale, diacres et pasteur-e-s sont appelé-e-s à collaborer pour assumer diverses tâches dans des champs d'activités qui leur sont souvent communs. Pour en tenir compte, le cursus diaconal et le cursus pastoral de FPM₃ seront très proches.

Il importe que le cursus de FPM₃ soit envisagé dans une logique de complémentarité avec la formation pastorale (Master avec Théologie Pratique) et la formation diaconale (FPM₁ et FPM₂). Il s'agit d'offrir une formation la plus complète et adéquate possible, en évitant les doublets et en variant les approches pédagogiques.

Dans la mesure où l'essentiel de la formation théorique peut être donné durant les étapes précédentes (FPM₁ et FPM₂ ou Master), la pédagogie de FPM₃ sera essentiellement orientée sur la pratique.

2.2 Objectifs généraux

- Développer des compétences de base nécessaires pour l'exercice d'un ministère;
- Favoriser l'aller et retour entre théorie et pratique;
- Gérer le passage : formation de base – exercice d'un ministère;
- Développer l'enracinement personnel : identité, théologie, convictions, spiritualité;
- Connaître les champs d'action pastoral et diaconal et leur complémentarité;
- Exercer les principaux gestes du métier (pastoral ou diaconal);
- Acquérir les outils et les comportements nécessaires en vue de l'exercice d'un ministère.

2.3 Cadre de base

Au total, 45 jours de formation par an, soit :

- 43 jours dans le cadre de FPM3, dont la majeure partie sous forme de modules de 4-5 jours, résidentiels (hôteliers ou autogérés) ; le reste sous forme de supervision ou d'analyse de situation;
- 2 jours à disposition des Responsables cantonaux des Ministères et des Stages pour des formations cantonale spécifiques.

La formation est dispensée par les formateurs/trices OPF et des intervenant-e-s extérieur-e-s dont les enseignant-es de Théologie Pratique, en lien avec les Responsables des Ministères et des Stages et les Maître-sse-s de Stages.

Pour les raisons mentionnées plus haut, le tronc commun entre cursus pastoral et cursus diaconal sera le plus large possible.

D'entente avec les Eglises, le début annuel de FPM3 a été fixé au printemps (mai). Suite à une analyse attentive des divers paramètres (rythme de vie de l'Eglise, calendrier des étapes précédentes des voies diaconales et pastorales, cohérence entre le déroulement du stage et FPM3, etc.), aucune période de l'année ne s'impose à l'évidence. Le printemps a été retenu pour des raisons de rythme et d'organisation de la vie paroissiale, notamment.

2.4 Approche pédagogique

Dans le cadre du stage et de FPM3, les stagiaires apprennent en faisant : ils/elles intègrent les apprentissages théoriques préalables en agissant, analysent leur pratique seul-e-s ou en groupes, et la développent à l'aide d'apports complémentaires. Cette orientation

visé le développement des principales compétences de base nécessaires à l'exercice d'un ministère (célébrer, accompagner, former, servir), l'enracinement personnel (identité, théologie, convictions, spiritualité) et la nécessaire prise de distance par rapport à la pratique.

La proportion des candidats-e-s ayant déjà un parcours de vie et une expérience professionnelle significatifs est en augmentation; leurs parcours respectifs seront, autant que possible, pris en compte. Dans la logique d'une démarche de "groupe apprenant", cela se fait principalement en cherchant à mettre ces expériences significatives au profit du groupe.

2.5 Admission – Validation

Pour entrer en FPM3, il faut y être inscrit par l'Eglise organisatrice du stage et satisfaire aux prérequis déterminés par l'OPF.

FPM3 ne fait pas, en elle-même, l'objet d'une démarche de validation. L'OPF délivre uniquement une attestation de participation.

Après vérification de la validation du stage par l'Eglise organisatrice, l'OPF délivre un « Diplôme romand de formation au ministère diaconal ou pastoral ».

3. FORMATION CONTINUE EN EGLISE(FCE)

L'objectif général de la Formation Continue en Eglise est de répondre, dans le cadre posé par l'institution, aux besoins spécifiques des ministres et des laïques en vue de l'accomplissement de leurs services respectifs, et de développer leurs compétences (connaissances, aptitudes, attitudes). Il s'agit d'offrir des lieux de discernement et d'analyse de sa propre pratique, des lieux d'exercice et de partage d'expérience, ainsi que des lieux de découverte, d'ouverture et de ressourcement. Cette formation aide ministres et laïques à assumer leur rôle dans l'institution.

La "Formation Continue en Eglise" est modulaire. Elle se développe dans le cadre de partenariats avec les Eglises réformées de Suisse et de l'Europe francophone.

La FCE est présentée de manière circonstanciée dans un document disponible auprès de l'OPF.

4. L'OFFICE PROTESTANT DE LA FORMATION

L'Office Protestant de la Formation (OPF) est un office de la Conférence des Eglises protestantes Romandes (CER), constitué en 2003 dans l'intention de regrouper en une seule entité l'ensemble des activités de formation des Eglises romandes.

4.1. Objectif général

L'objectif général de l'OPF est d'assurer :

- la formation des laïcs et plus particulièrement des collaborateurs/trices des Eglises Romandes, lorsqu'il est préférable de l'organiser sur le plan romand plutôt que sur le plan cantonal;
- la formation professionnelle de base des ministres;
- et la formation continue des ministres et des laïcs.

Il s'agit de permettre aux laïcs d'acquérir les compétences et les outils nécessaires pour assumer leurs charges, et aux futurs ministres – diacres ou pasteur-e-s- d'acquérir des connaissances théologiques approfondies mises en corrélation avec de solides compétences herméneutiques et pratiques. Quelle que soit la voie suivie (diaconale ou pastorale), les futur-e-s ministres seront formé-e-s pour être capables de rendre compte de la foi chrétienne de manière accessible à leurs différents interlocuteurs/trices et faire preuve d'un esprit critique.

4.2 Principes

Héritier de filières de formation qui se sont développées séparément, l'OPF cherche à établir des ponts entre elles afin de permettre une meilleure utilisation des ressources ainsi que l'ouverture des offres de formation à un plus grand nombre d'utilisateurs/trices. Il construit ses formations dans une dynamique interdisciplinaire, même si, par commodité, il a défini des axes et des secteurs de formation (voir Annexe 1). Il considère la spiritualité comme une dimension constitutive des formations dont il est responsable.

A l'exception de certaines formations de base, les formations OPF sont organisées par modules (en règle générale 5 jours, pas forcément consécutifs) qui pourraient être combinés entre eux. Cette structure modulaire permettra de proposer des parcours de formation spécifiques en vue de l'exercice d'une activité déterminée ou pour accompagner des changements d'orientation ministérielle;

elle participe également à la création d'une culture commune dans les Eglises romandes.

4.3. Structure

L'OPF dépend de la Conférence des Eglises protestantes Romandes (CER). Il est placé sous la responsabilité d'un Conseil nommé par le Bureau de la CER.

Il dispose de trois postes de travail de formatrices et formateurs, y compris un demi-poste de modérateur, et d'un poste de travail administratif. Il est en relation avec plusieurs partenaires dans les Eglises romandes et au-delà : les responsables des ministères et des stages, les responsables de la formation des adultes, les responsables de la catéchèse, les responsables des associations de ministres des Eglises romandes, le pôle Théologie Pratique de la Fédération des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, les autres offices de la CER, les centres cantonaux de formation, le Centre Permanent Luthéro Réformé (France). En application d'un accord passé entre la CER et les Eglises réformées de Suisse alémanique concernant la formation continue, l'OPF travaille en étroite collaboration avec A+W et PWB (voir pt. 5) sous la responsabilité du Conseil suisse de la formation continue.

4.4 Equipe des formatrices et formateurs

L'équipe des formatrices et formateurs a pour mandat de préparer, de conduire, et de donner les formations qui sont dispensées dans le cadre de l'OPF, ainsi que de les évaluer; elle est actuellement composée de 4 personnes (voir plus loin). En fonction des circonstances et des besoins, elle recourt à l'appui d'intervenant-e-s externes.

Les tâches sont réparties en fonction des champs de compétences, des grands secteurs d'activité que sont la formation professionnelle aux ministères (FPM) et la formation continue (FC), ainsi que, lorsque cela fait sens, des volées.

5. CONTACTS ET LIENS

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser directement à l'OPF :

- Courriel : opf@protestant.ch
- Tél. : 032. 853.51.91

- Internet : www.protestant.ch/direct/opf

ou aux Responsables des Ministères et des Stages des Eglises romandes par leurs secrétariats :

- Internet : www.protestant.ch
- EERV : 021.331.21.61
- EPG : 022.819.88.19
- EERF : 026.670.45.40
- EREN : 032.725.78.14
- EREV : 027.322.69.59
- Ref. K. BEJUSO : 032.751.86.66

L'OPF est également en lien avec les partenaires suivants :

A+W : Aus – und Weiterbildung für Pfarrerinnen und Pfarrer (ZH et Concordat)

PWB : Pfarrerinnen und Pfarrer Weiterbildung (BE)

CPLR : Centre Permanent Luthéro-Réformé (formation/continue en France)

CCRFP : Centre Catholique Romand de Formation Permanente

ABOR : Animation Biblique Œcuménique Romande

Formation à l'Ecoute et à la Communication (association romande de supervision)

Liens

Formation continue pour ministres :

o CPLR : cplr@unacerf.org

o Suisse alémanique : www.weiterbildungkirche.ch

o Catholiques romands : www.catholink.ch/~ccrfp/

Formation théologique pour laïcs :

o Cèdres Formation : www.cedresformation.ch

o Explorations théologiques : www.centredesornetan.ch

o Théovie : www.theovie.org

o Catholiques romands : www.catholink.ch/~ccrfp/

Facultés de théologie :

o Lausanne : www.unil.ch/theol

o Genève : www.unige.ch/theol

o Neuchâtel : www.unine.ch/theol
o Institut protestant de théologie Paris :
www.iptheologie.fr/facparis/paris
o Institut protestant de théologie de Montpellier :
www.iptheologie.fr/facmontpellier/
o Strasbourg : www.assoc.wanadoo.fr/theologie.prot-strasbg
o Aix en Provence: www.fltr.net/index.html

o Protestantisme romand : www.protestant.ch
o Protestantisme français : www.protestants.org

Fédération Suisse pour l'Éducation des Adultes : www.alice.ch

ANNEXE 1

Objectifs généraux de formation définis par axes de formation :
 pour structurer son activité, l'OPF a déterminé des axes de formation ainsi que des objectifs généraux pour chacun de ces axes. Ils servent de référence aux formatrices et formateurs.

Théologique	Acquérir et maintenir à niveau les connaissances théologiques nécessaires Développer une position théologique claire et s'y référer Elaborer la théologie à partir de la pratique et de situations de vie / situations sociales Développer sa réflexion théologique dans la perspective de la pratique ministérielle
Institutionnel	Connaître les spécificités institutionnelles des Eglises Réformées Connaître les Eglises Romandes, leur histoire, leur organisation Comprendre leur fonctionnement institutionnel et leurs enjeux Etre capable d'analyser le contexte institutionnel Développer un comportement institutionnellement loyal Connaître les processus de responsabilité institutionnelle Etre en mesure de collaborer à la gestion de l'institution
Personnel	Construire son identité en cohérence/congruence : personne, rôle, fonction Développer sa capacité à prendre distance par rapport à soi-même (image projetée), savoir se faire aider Développer ses facultés et ses pratiques spirituelles Gérer les questions d'autorité et de pouvoir
Pédagogique	Connaître et utiliser des comportements et des outils pédagogiques permettant de mettre en place des conditions favorables à la transmission de savoirs (bibliques, théologiques, traditionnels, culturels) et au développement des personnes vers l'autonomie Concevoir, planifier et conduire une démarche catéchétique Organiser une démarche de formation Comprendre et gérer les processus de groupes et les mécanismes d'apprentissage.
Herméneutique	Elaborer des clés de lecture du réel Favoriser l'émergence de sens (entre théologie et situation de vie) Concevoir des formulations et des gestes porteurs de sens pour aujourd'hui et adaptés à l'auditoire Assumer sa part de la vie culturelle de l'Eglise (liturgie, prédication, actes ecclésiastiques, catéchèse, animation)

Relationnel	<p>Développer ses facultés d'accompagnement : écoute, dialogue, accueil et reconnaissance de l'autre, etc.</p> <p>Développer les "relations publiques" (diplomatie, tact, négociation)</p> <p>Connaître et utiliser des outils de gestion d'équipe, travailler en équipe, collaborer</p> <p>Prévenir et gérer les conflits</p>
Organisationnel	<p>Gérer le temps : personnel, professionnel,... et les tâches administratives, avec simplicité et efficacité</p> <p>Planifier, conduire et déléguer des activités personnelles et collectives</p> <p>Concevoir et faire avancer un projet, dans une structure de collaboration</p> <p>Préparer, initier, gérer le changement, évaluer</p>



LES PROFESSEURS DE LA FACULTE DE THEOLOGIE DE NEUCHÂTEL SE PRESENTENT

PIERRE-LUIGI DUBIED

Né en 1944 à Fleurier (canton de Neuchâtel), il a accompli son cursus scolaire à Bienne (canton de Berne) jusqu'à l'obtention de la maturité en 1963. Il a acquis sa formation universitaire à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg de 1963 à 1967, et obtenu sa licence en 1968, après la soutenance d'un mémoire en Nouveau Testament et herméneutique. Il a ensuite été pasteur de la paroisse de Corgément-Cortébert (canton de Berne) de 1968 à 1982. En 1982, il obtenait son doctorat en théologie à la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève pour une thèse sur « La maladie spirituelle de l'athéisme pratique ».

Depuis octobre 1982, il est professeur ordinaire de théologie pratique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Il a été doyen de 1985 à 1987, vice-recteur de l'Université de 1991 à 1995, à nouveau doyen de 1997 à 2001 puis en 2004-2005.

Dans la nouvelle Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, il est responsable du dicastère de la pédagogie religieuse. Il a été président de la Commission post-grade 3^e cycle (CUSO) de 1994 à 1999. En outre, il coordonne plusieurs programmes de coopération en culture religieuse et herméneutique avec les Universités de Kurgan et d'Omsk (attribués par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique). Il est conseiller à la recherche de ce même Fonds National (Division I) depuis janvier 2002.

Il a plusieurs projets en cours :

- centrer son enseignement et la formation des étudiants en master et en doctorat sur les questions de pédagogie religieuse, avec un accent particulier sur la catéchétique et un intérêt constant pour la question « la foi peut-elle s'apprendre ? »
- poursuivre si possible la collaboration avec Omsk et Kurgan
- poursuivre le travail de Conseiller à la recherche Division I du Fonds National
- poursuivre ses travaux sur une théologie de la déception, en commençant par mener à terme la partie consacrée au nihilisme et à ses origines religieuses.

Ses principales publications :

- *L'athéisme, une maladie spirituelle ?*
- *Le pasteur, un interprète*
- *L'angoisse et la mort*
- *Apprendre Dieu à l'adolescence*

Tous ces ouvrages ont paru chez Labor et Fides entre 1982 et 1992. Parmi ses nombreux articles et contributions à des ouvrages collectifs, signalons « le système de nos croyances », *Cahiers de l'IRP*, Lausanne, 1991.

MARTIN ROSE

Né en 1947, de 1981 à 1984 pasteur de la paroisse réformée de Dinhard (Canton de Zürich) et privat-docent à l'Université de Zürich, de 1984 à 2005 professeur d'Ancien Testament et d'hébreu à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel.

Il s'est fait connaître d'abord par ses livres sur la revendication d'exclusivité du Dieu d'Israël (1975 et 1978) et sur la relation entre le Pentateuque et l'Historiographie deutéronomiste (1981). Estimant que la seule chance de résoudre le problème du Yahviste était d'empoigner cette source par sa fin plutôt que par son début, Martin Rose a décidé de procéder à une comparaison systématique des textes du début de l'Historiographie deutéronomiste (Deutéronome, Josué, Juges) avec les textes des livres de l'Exode et des Nombres se référant aux mêmes traditions. Il s'ensuit que les textes « yahvistes » doivent être datés *plus tard* que la première édition de l'Historiographie deutéronomiste. Cette datation permet à Martin Rose de construire une nouvelle théorie sur l'origine, l'étendue et l'intention de l'œuvre yahviste. Par ailleurs, dans deux articles (1991 et 2001), Martin Rose a aussi appliqué sa théorie novatrice d'un « Yahviste » post-deutéronomiste à deux textes centraux du cycle de Jacob, Gn 28,10-22 et Gn 35,1-15.

Dans la prolongation de ces études, Martin Rose a rédigé un commentaire en deux volumes sur le livre du Deutéronome (1991). Ce commentaire, unique en son genre, ne suit pas l'ordre des chapitres, mais commente le livre biblique selon les différentes étapes de sa formation. L'auteur y distingue un noyau pré-josianique, une édition josianique, ainsi que deux éditions deutéronomistes, la première exilique (« Historiographie deutéronomiste »), la seconde post-exilique (« Historiographie yahviste »).

Entre 1993 et 1999, Martin Rose s'est investi énergiquement dans l'étude du livre de Qohéleth, recherches qui ont abouti à la publication d'une vingtaine d'articles et d'une somme imposante (*Rien de nouveau*, OBO 168, 1999).

Les nombreuses années d'étude suivie et intense de l'Ancien Testament ont suscité un intérêt grandissant pour les questions

herméneutiques. En 2003, Martin Rose a publié « *Une herméneutique de l'Ancien Testament* » qui se meut constamment entre considérations méthodologiques et exemples concrets d'interprétation. Elle s'achève par une réflexion sur l'altérité, clé de compréhension pour les textes bibliques ainsi que pour l'existence humaine.

Récemment, avec la restructuration des trois Facultés de théologie (Genève, Lausanne et Neuchâtel), la chaire d'Ancien Testament et d'hébreu à Neuchâtel a été supprimée, sans que pour son ancien titulaire, une nouvelle activité d'enseignement ait déjà été déterminée de manière claire et définitive.

LYTTA BASSET

Lytta Basset est née en 1950 en Polynésie française d'un père pasteur missionnaire d'origine neuchâteloise et d'une mère française femme de Lettres. Elle a quitté Tahiti à l'âge de 10 ans et accompli sa scolarité dans le Gard, sa licence en philosophie à l'Université de Montpellier puis sa licence en théologie à l'Université de Strasbourg. Avec son mari Jean-Claude Basset, pasteur et docteur en théologie spécialisé dans le dialogue inter-religieux, elle a vécu, étudié et enseigné en Inde, en Iran et à Djibouti. De retour en Suisse, elle a été professeure de philosophie à l'École Internationale de Genève. Après un stage pastoral à Boston (USA), elle est devenue pasteure dans l'Église protestante de Genève (dès 1985). Ses 17 ans de ministère pastoral (dont quelques années à l'aumônerie de l'Hôpital de Genève) lui ont permis d'enraciner ses recherches théologiques dans les problématiques de l'existence humaine, en particulier pendant ses années de travail doctoral. Elle a soutenu en 1994 à l'Université de Genève sa thèse de doctorat intitulée *Le pardon originel*.

Nommée professeure associée de théologie pratique à la Faculté de Théologie de l'Université de Lausanne en 1998, elle y a enseigné jusqu'en 2004, consacrant son autre mi-temps en partie au ministère pastoral (à Genève puis à Crêt-Bérard), en partie à une activité de plus en plus intense de conférences, sessions, séminaires en Europe francophone et au Québec.

L'accueil enthousiaste que lui ont réservé les lecteurs du *Pardon originel* l'ont encouragée à développer sa passion pour l'écriture. Dans tous ses livres, elle s'efforce de maintenir une tension fructueuse entre rigueur et cohérence intellectuelle... et accessibilité au plus grand nombre.

Depuis l'automne 2004, elle est professeure ordinaire (plein temps) à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Elle est chargée des enseignements liés à l'accompagnement spirituel, à l'entretien pastoral, aux interactions entre le psychisme, la corporéité, l'intelligence et la spiritualité ; et elle s'efforce de poser les bases d'une théologie de l'existence chrétienne.

Outre l'enseignement aux étudiants de maîtrise et aux auditeurs libres qui se joignent à eux, elle a accepté la responsabilité de directrice de la nouvelle revue de théologie pratique, ainsi que la charge de la Formation Continue en théologie à l'Université de Neuchâtel : 220 personnes se sont inscrites pour un premier séminaire qui a eu lieu ce printemps 2005 sur le thème « S'accomplir. Balises pour l'accompagnement spirituel ».

Elle accompagne et supervise actuellement quatre doctorants et se propose avec ses collègues d'encourager laïcs et ministres à entamer une recherche doctorale à la Faculté, en lien avec leurs expériences sur le terrain.

Elle est professeure invitée à l'Institut pastoral universitaire de Montréal ainsi qu'aux Universités de Laval (Québec), Sherbrooke et Ottawa. Elle est convaincue que la théologie universitaire va dans le mur si elle ne relève pas rapidement le défi d'une relation forte avec l'existence quotidienne des croyants, paroissiens ou personnes en recherche.

Principales publications :

- *Le pardon originel*. De l'abîme du mal au pouvoir de pardonner, Labor et Fides, 2005³ (1994)
- *La joie imprenable* (Labor et Fides), Albin Michel, poche, 2004
- *Guérir du malheur* et *Le pouvoir de pardonner*, Albin Michel, poche, 2003 (1999)
- *Moi je ne juge personne*, Albin Michel, poche, 2003 (1998)
- *Sainte colère*. Jacob, Job, Jésus, Bayard/Labor et Fides, 2002.
- *Aube*. Méditations bibliques, Bayard/Labor et Fides, 2004.

Elle a contribué à plusieurs ouvrages collectifs et publié de nombreux articles dans diverses revues : Revue de théologie et Philosophie, Etudes théologiques et religieuses, Christus, La vie spirituelle, Le Supplément de la Revue d'éthique de théologie morale, Théophilyon, Sciences pastorales, etc.

FELIX MOSER

Félix Moser est né à Berne en 1953. Après des études de théologie à l'Université de Neuchâtel, il a exercé le ministère pastoral dans l'Église Réformée de France, où il a été pasteur de paroisse et aumônier des prisons de Caen. Puis, de 1983 à 1990, il a desservi la paroisse Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds. En confrontation avec ce travail de terrain, Félix Moser a consacré du temps à la réflexion théologique. Un engagement à mi-temps en tant qu'assistant à la Faculté de Théologie de Neuchâtel [1990-1993] lui a permis de finaliser une thèse soutenue le 3 mai 1993. Dans ce travail de doctorat, il cerne les motivations et les intérêts de ceux et celles qui demandent à l'Église de les accompagner dans les passages importants de leur vie et de celle de leurs proches. Après un bref ministère au Locle de 1993 à 1996, il a occupé pendant 8 ans le poste de Maître d'enseignement et de recherche à la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève. Dans ce cadre, il a également rempli le mandat de conseiller aux études. En automne 2004, il a été nommé professeur ordinaire de théologie pratique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Il est responsable de coordonner et de dispenser les enseignements d'*homilétique* et de *liturgique*. Dans ce cadre, il réfléchit aux questions liées à la préparation et à la célébration des *actes pastoraux*.

Ses projets sont en grande partie liés aux collaborations naissantes et à l'accompagnement des doctorants. Ses contacts avec la nouvelle équipe qui s'est mise en route, composée de pasteurs œuvrant sur le terrain et de responsables du service protestant de la radio romande, s'avèrent ainsi très encourageants. Dans le vaste chantier que constituent le contenu des formes du culte ainsi que la diversité des auditoires, il accompagne trois thèses : en cotutelle avec Gilbert Vincent de Strasbourg, il suit la thèse d'Annick Kocher intitulée : *Vivre sous le regard de Dieu*. En codirection avec Andreas Marti de Berne, il travaille avec Katharina Vollmer Mateus sur *L'hymnologie réformée et la transmission des trésors liturgiques*. Enfin Bruno Gérard a entrepris sous sa direction une thèse sur *Les fondements anthropologiques du culte*.

Félix Moser s'intéresse également à la communication de l'Évangile dans l'espace public et cet intérêt l'amène à travailler, toujours dans le cadre d'une direction de thèse de doctorat, avec

Michel Bertrand autour des questions de l'autorité de l'Eglise dans les prises de position politiques (*Quelle peut être l'autorité de l'Eglise dans les prises de position politique ?*).

D'un point de vue scientifique, il achève actuellement un ouvrage destiné aux laïcs pratiquants qui se demandent comment être et se dire chrétien aujourd'hui. Dans cette même perspective, il termine la rédaction de deux articles. Le premier est lié au thème de l'appartenance religieuse : il tente d'établir des critères permettant de distinguer le communautarisme et la communauté. Le second article s'attache à dégager l'apport des *thèses sur le concept d'histoire* de Walter Benjamin pour la théologie pratique aujourd'hui. A plus long terme, il aimerait poursuivre sa réflexion sur la place et le rôle de l'argent dans les Eglises.

Le défi personnel principal consiste pour lui à maintenir la tension féconde entre une réflexion rigoureuse et une pratique effective qui tiennent toutes deux compte des changements intervenus sur le terrain, en particulier autour des questions ecclésiologiques liées à la célébration du culte et aux actes pastoraux.

En ce qui concerne les engagements institutionnels, Félix Moser est membre du comité de rédaction de la revue *Etudes théologiques et religieuses* éditée à Montpellier. Dans le cadre de l'Université, il est délégué de la Faculté au Conseil de l'Office Protestant de Formation (OPF). Il représente également la Théologie pratique au Conseil de la Fédération des trois facultés romandes. Dès l'automne 2005, il sera doyen de la Faculté de théologie de Neuchâtel.

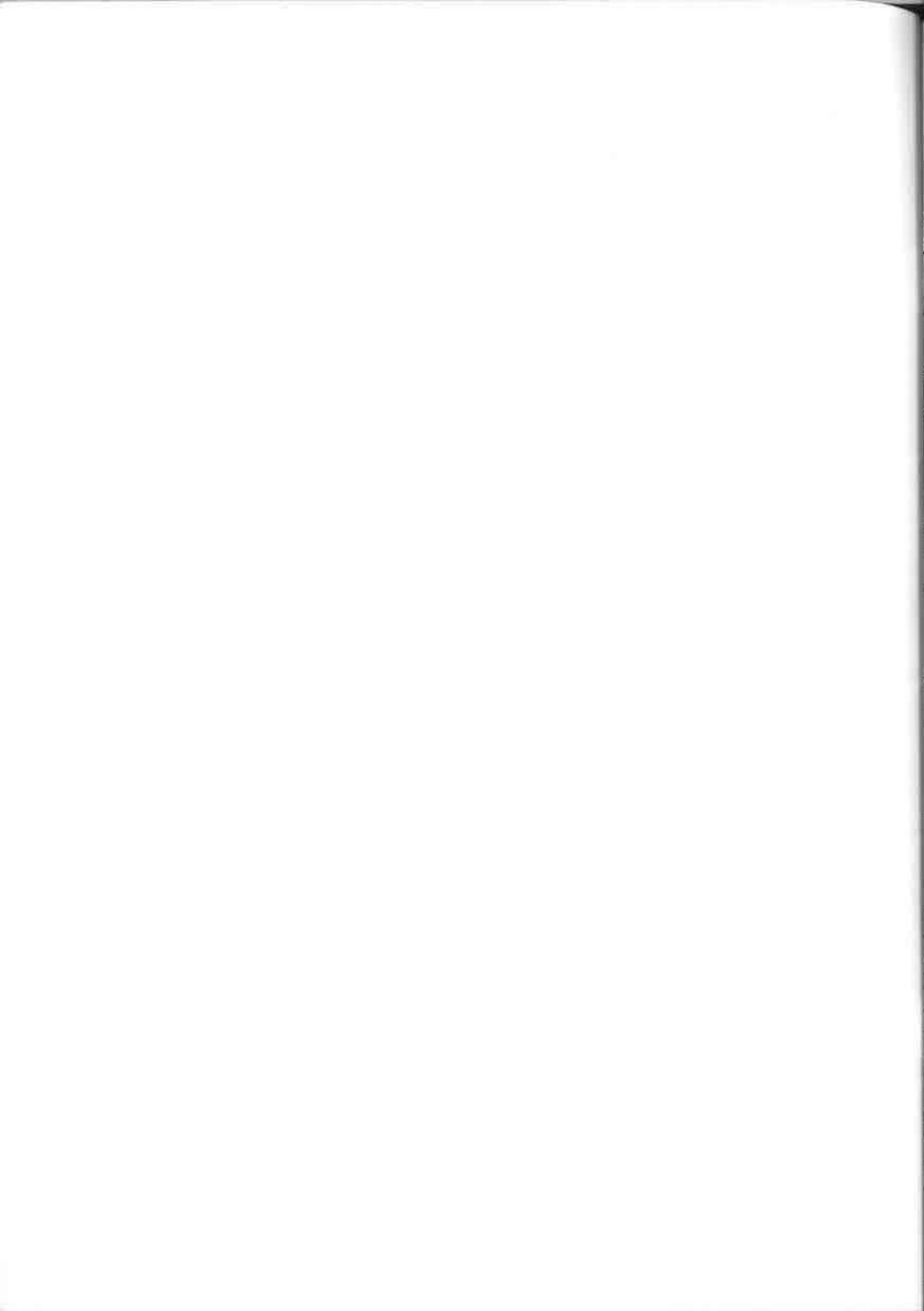
Ses principales publications sont les suivantes :

- *Les croyants non pratiquants*, Genève, Labor et Fides, coll. Pratiques n° 12, 1999^a.
- Henry Mottu, Jérôme Cottin, Didier Halter et Félix Moser éd., *Confessions de foi réformées contemporaines, et quelques autres textes de sensibilité protestante*, Genève, Labor et Fides, coll. Pratiques n° 20, 2000.
- *(Se) donner : à quoi bon ?*, Grolley, Les Ed. de L'Hèbe, coll. La question n° 29, 2004.

Félix Moser a également contribué à la rédaction et à l'édition de quelques ouvrages collectifs dont un manuel en théologie pratique.

Parmi ses nombreux articles, on retiendra les trois contributions suivantes :

- “ Splendeurs et misères des pratiques réformées du baptême ”, in : *Irenikon* (Revue des Moines de Chevetogne, trimestrielle), n° 4, Chevetogne, Éditions de Chevetogne, 1998.
- “ Être crédible : la parole donnée ”, in : *Bulletin du Centre Protestant d'Études*, n° 4, Genève, septembre 1999.
- “ Die Praktische Theologie auf der Suche nach Glaubwürdigkeit. Ein Lagebericht aus der frankophonen Schweiz ”, in: *IJPT, International Journal of Practical Theology*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 2001, vol. 5, p. 134-158.



LES FORMATEURS DE L'OPF SE PRÉSENTENT

FRANCINE DUBUIS

Francine Dubuis (1949) a fait ses études de théologie à Lausanne et à Marburg. Après quelques années d'enseignement de la religion à l'école, elle a obtenu un poste de formatrice d'adultes dans l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Fribourg. Pendant 14 ans, elle a assuré la formation des catéchètes enseignant dans les écoles, et diverses formations au service des laïcs des paroisses : formation à la visite, à l'animation de cultes et à la prédication ; soirées d'animations bibliques sur des thèmes divers ; parcours de récits de vie. Après quoi, elle a exercé le ministère pastoral en paroisse, à Bienne et à Courrendlin (JU). A Bienne, elle a participé à l'élaboration d'un projet multiculturel d'Eglise ouverte, avec expositions d'art contemporain sur le thème du tombeau vide.

Un certain « malheur pastoral » lié au clivage entre ministres et laïcs la pousse à renouer avec la formation. Son accent principal à l'OPF est la formation des laïques et des agent-es de la catéchèse. Elle souhaite apporter une formation qui concerne la personne dans sa globalité, corps et âme, réflexion et sentiments associés. Ses spécialités sont l'animation biblique, la lecture sémiotique des textes bibliques, le récit de vie. Ses intérêts actuels : la lecture conjointe de récits bibliques et d'œuvres d'art ; le développement d'une pédagogie participative et créatrice. Passionnée par la préhistoire, l'art et la religion des origines, elle cherche à percevoir quelles variations les individualités d'aujourd'hui apportent à ce thème primordial.

SOLVEIG PERRET-ALMELID

Solveig Perret-Almelid (1953) est née à Bergen, en Norvège. Elle a accompli sa scolarité dans la région d'Oslo. En 1978, elle a obtenu le Teologisk Embetseksamen à Menighetsfakultetet à Oslo. Pendant ses études de théologie, elle a passé une année à la Faculté de Théologie de Neuchâtel.

Elle a été consacrée en 1979 dans l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel. Elle a été pasteure en paroisse à Serrières (intérim), à Savagnier/La Côtère-Engollon (NE) et à Villeret (USBJ). A la Chaux-de-Fonds (EREN), elle a assumé, durant 6 ans, les fonctions d'aumônier des grands homes pour personnes âgées et de formatrice des visiteurs/euses des personnes âgées pour ensuite poursuivre la formation de ces derniers pendant 5 ans. De 1994 à 1995, elle a été pasteure pour la paroisse de l'Eglise Norvégienne en Suisse.

Sa motivation pour le travail de formation continue des ministres est née d'une étude de la thématique de la compassion. Cela l'a amenée à concevoir et à animer deux fois une session de formation continue pour diacres et pasteurs, avant de postuler à l'OPF où elle est responsable du secteur de la formation continue.

Ses points forts sont l'animation de groupe, l'accompagnement spirituel et l'accompagnement en fin de vie. Elle est vivement intéressée par les deux questions suivantes : comment vivre et traduire l'Evangile en paroles et attitudes afin qu'il parle à nos contemporains ? Comment la théologie et la psychologie peuvent-elles s'enrichir mutuellement afin de soutenir la vie spirituelle ?

Elle est mère de quatre jeunes adultes qui la stimulent beaucoup.

BERNARD BOLAY

Bernard Bolay (1959), pasteur à mi-temps dans la paroisse de St-Saphorin (Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud) et formateur d'adultes pour l'autre mi-temps à l'OPF, a fait ses études de théologie à la Faculté Libre de Théologie Evangélique de Vaux-sur-Seine et à la Faculté Autonome de Théologie Protestante à Genève.

D'abord pasteur dans les Assemblées Evangéliques en Suisse Romande durant près de neuf ans, il a ensuite enseigné la théologie pendant six ans dans un institut biblique (grec, homilétique, épîtres pauliniennes, formation des pasteurs stagiaires...).

Après quelques mois à l'aumônerie du CHUV, une formation pastorale à l'écoute et à la communication et un stage en paroisse, il a été accueilli comme pasteur au sein de l'EERV. A l'OPF, Bernard Bolay est particulièrement engagé dans le secteur de la formation de base des diacres et des pasteur-es. Il a, par ailleurs, rejoint Cèdres Formation (Lausanne) où il apporte une contribution au Séminaire de Culture Théologique. Lecteur passionné et éclectique, auteur d'un recueil de poèmes et de récits (*D'ombres et de lumière, Ouverture et PBU, Le Mont-sur-Lausanne, 2002*), il aime travailler les textes bibliques, le Nouveau Testament en particulier, et inviter, dans la célébration du culte ou la rencontre personnelle, à la découverte du Vivant.

Il porte en lui le souci de l'intégration de la complexité humaine, dans ses enthousiasmes, ses ambivalences, ses opacités et ses transparences. Sportif confirmé, il pratique en particulier, et avec son épouse, la course à pied et le vélo, sans avoir réussi à transmettre ce virus à leurs quatre enfants.

OLIVIER FAVROD

Olivier Favrod (1955) a grandi dans une famille de paysans-vignerons. Après ses études de théologie, il s'oriente rapidement vers l'exercice du ministère pastoral, à Bâle (Eglise Française), puis Cheseaux-Romanel (VD). Dans le cadre de son ministère, il s'engage particulièrement dans les domaines de l'accompagnement, de la catéchèse et de la liturgie. En 1990, il est appelé à créer le poste de responsable des ministères de l'EERV ; il y sera chargé de la gestion des postes, de l'accompagnement pastoral des ministres, et de la formation continue.

Il a suivi quelques formations, notamment dans les domaines de l'organisation, du coaching et du team building.

Oliver Favrod exerce la fonction de modérateur de l'OPF (organisation, travail en réseau, prospective, relations publiques, etc.). Familier des questions théologiques, pratiques et administratives touchant aux ministères, il est également engagé, avec Bernard Bolay, dans le secteur de la formation de base des diacres et des pasteur-es. Il est responsable du Cours Biblique par Correspondance.

Considérant la formation comme un cheminement personnel impliquant le lâcher prise et la réappropriation de convictions, de connaissances, d'attitudes, et d'outils, il est vivement intéressé par la recherche de moyens permettant aux laïcs et aux ministres de faire évoluer leur manière d'être au service de Dieu dans l'Eglise pour le monde de demain. Marié et père de deux enfants, il est attentif à l'intégration de ce service et de la vie personnelle et familiale.

L'EQUIPE DE L'OFFICE PROTESTANT DE LA FORMATION

L'équipe de l'OPF est actuellement composée de six personnes qui exercent leur activité dans les domaines suivants :

Formation :

Francine DUBUIS : formation des laïques et des agent-es de la catéchèse

Solveig PERRET-ALMELID : formation continue

Bernard BOLAY : formation professionnelle aux ministères

Olivier FAVROD : formation professionnelle aux ministères

Administration :

Christiane COLIN : secrétaire

Isabelle VAUCHER : secrétaire comptable

Coordination :

Olivier FAVROD : modérateur

LA CHAIR ET LE SOUFFLE, NOUVELLE REVUE DE THEOLOGIE PRATIQUE

Lytta BASSET

Professeure à la Faculté de théologie de Neuchâtel

Fruit de nombreuses concertations, collaborations, complicités intellectuelles et spirituelles, la revue est en gestation.... La naissance est prévue pour la fin de cet automne 2005 ! Elle sera semestrielle, et publiée par la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec la Faculté de Théologie, d'Éthique et de Philosophie (FATEP) de Sherbrooke, au Québec.

Pourquoi « la chair et le souffle » ? Nous optons pour une revue à la fois *incarnée*, – en phase avec les réalités humaines, individuelles, sociales, ecclésiales – *et traversée du Souffle* sans lequel tout savoir théologique tourne à l'enfermement mortifère. Au départ, nous nous intéressons aux multiples manières d'articuler « anthropologie » et « spiritualité ». Termes éminemment bibliques, « la chair » et « le souffle » permettent d'ouvrir d'emblée un espace à la réflexion sur les symbolismes à l'œuvre dans toute spiritualité. A l'heure où le sujet parlant risque de devenir le grand perdant des sciences humaines enferrées dans un scientisme destructeur, il nous paraît essentiel d'encourager la réflexion sur ce qui constitue l'humain dans sa dimension *insaisissable*. A cet effet, d'autres approches, outils, méthodes se révèlent nécessaires, tout en exigeant rigueur intellectuelle et ouverture constante à *ce qui peut faire sens*.

Quelle est la politique éditoriale de la nouvelle revue ? On s'efforcera d'offrir des approches critiques (théologiques, philosophiques et autres) du lien entre la condition humaine et la vie spirituelle. Il s'agira de creuser le rapport de l'humain à lui-même et à ce qui le dépasse, en prenant toujours en compte la dimension existentielle et herméneutique.

La spiritualité n'est pas prisonnière des religions : il y a une spiritualité des athées, des Alcooliques Anonymes, des artistes, etc., mais il existe très peu de réflexions critiques : les auteurs s'attacheront à dégager les critères d'une spiritualité véritablement féconde.

Quelles sont les caractéristiques de la revue ?

- Elle est *scientifique* mais accessible aux non initiés : tout jargon (théologique ou autre) sera fermement éliminé – notes et lexiques en annexe permettront d'explicitier les termes si nécessaire. Chaque article devra constituer un véritable acte de communication.
- Elle est *trans-confessionnelle* : clairement enracinée dans la tradition chrétienne mais ouverte à toute réflexion interpellée par la spiritualité, sans esprit de récupération. Son comité scientifique et son comité de rédaction sont composés de protestants, de catholiques et d'orthodoxes, mais sa visée n'est pas de faire avancer l'œcuménisme, même si cela vient à se produire effectivement...
- Elle est *internationale* : les membres des deux comités ainsi que les auteurs des articles sont des francophones suisses, québécois, français, luxembourgeois, etc.

Comment fonctionnera la revue ? Quelle que soit leur spécialisation (biblistes, philosophes, systématiciens, éthiciens, praticiens, économistes, psychologues, ethnologues, artistes, etc.), les auteurs devront s'inscrire clairement dans la ligne éditoriale. Trois lecteurs/trices (deux en théologie et un-e troisième représentant le lectorat) évalueront les articles selon le principe de la « lecture aveugle » – ignorant le nom de l'auteur et vice versa. D'ores et déjà, nous attendons avec impatience les articles qui vous semblent dignes d'être publiés !

La revue paraîtra deux fois par année, chaque numéro comportant une centaine de pages : en principe, cinq articles de fond, des recensions et des compte-rendus de colloques, congrès, etc., ayant trait à notre thématique. N'hésitez pas à nous envoyer ce qui vous paraît particulièrement intéressant dans ce domaine !

Pour ce qui est du fonctionnement, nous bénéficions d'un double secrétariat de rédaction : Pierre-Henri Molinghen à Neuchâtel et Micheline Gagnon à la Faculté de Sherbrooke. Et c'est le secrétariat de la Faculté de Neuchâtel qui s'occupera de tous les abonnements. Le comité scientifique réunit une quarantaine d'universitaires dont beaucoup sont des personnalités bien connues... et reconnues (une quinzaine de protestants, une quinzaine de catholiques et une dizaine d'orthodoxes).

Quant au comité de rédaction, il est composé de :

- Pierre-Luigi Dubied, professeur à Neuchâtel
- Jean-François Malherbe, professeur à Sherbrooke
- Elaine Champagne, professeure à Montréal
- Maxime Egger, diacre orthodoxe, licencié en Sciences politiques
- Lytta Basset, professeure à Neuchâtel, directrice de la revue.

Quel sera le thème du premier numéro ? Il sera question de « spiritualité, croissance en humanité ». Pour vous donner envie dès maintenant, en voici la présentation :

« Eduquer, e(x)-ducere... 'conduire hors de'... Mais conduire autrui vers son accomplissement, sa vocation propre ? Ou vers une aliénation qu'il n'a pas vu venir ? Entre donner des repères, inspirer la confiance, orienter le désir, influencer, séduire, manipuler et exploiter, les pas se franchissent d'autant plus aisément qu'on est inconscient de ce qui constitue l'humain – pour le meilleur et pour le pire ! Ce premier numéro ouvre donc la réflexion sur une spiritualité véritablement incarnée ; Pascal ne disait-il pas : 'qui veut faire l'ange fait la bête ?' »



Cahiers de l'IRP encore disponibles :

- N° 7 : Cure d'âme et supervision.
N° 8 : Le système de nos croyances.
N° 10 : Varia (Ancien Testament / Mariage / Théologie pratique allemande)
N° 11 : Flashes sur le pastorat.
N° 12-13 : La théologie protestante d'expression française : où en est-elle ?
N° 14 : Formes et structures.
N° 15 : Pasteur / Pasteure – Un profil professionnel.
N° 16 : Ecclésiologie et architecture.
N° 17 : Les cultes pour fatigués et chargés.
N° 18 : Modèles homilétiques.
N° 19 : Tissu social et lien ecclésial.
N° 20 : Pédagogie et didactique du catéchisme.
N° 21 : Le rêve.
N° 22 : Musique et liturgie.
N° 23 : Église et imaginaire.
N° 24 : Perspectives américaines en théologie pratique.
N° 25 : Homilétique, Internet et vie quotidienne.
N° 26-27 : Crise financière, gratuité des services et rétribution des ministres.
N° 28 : L'homilétique d'Alexandre Vinet et la nôtre.
N° 29 : La ritualité. Dimensions anthropologiques.
N° 30 : Flashes théologiques d'outre-mer.
N° 31 : Histoire et pratique des services funèbres.
N° 32 : Théologie pratique et théologie pastorale.
N° 33 : Identité théologique des pasteur(e)s ? Un débat.
N° 34 : Les cultes pour divorcés.
N° 35 : Faut-il toujours baptiser les nourrissons ?
N° 36 : Enseignement et religion
N° 37 : Pasteurs allemands contre l'antisémitisme nazi : une résistance exemplaire
N° 38 : Herméneutique et sacrements
N° 39 : Pentecôtismes
N° 40 : Ministres à consacrer ou à reconnaître ?
N° 41 : Éducation pastorale clinique
N° 42 : Parler de Dieu
N° 43 : Culte et sabbat
N° 44 : Nouveaux (?) rites pour nouveaux (?) couples
N° 45 : Le salut en Jésus-Christ : exclusif ou inclusif ?
N° 46 : Se déplacer pour être déplacéE
N° 47 : Hommage à Klauspeter Blaser
N° 48 : La cure d'âme face aux nouvelles approches d'accompagnement
N° 49 : Vivre la proximité

1 numéro : CHF 6.- / Euro 4.-

5 numéros : CHF 20.- / Euro 13.-

Suppléments aux Cahiers de l'IRP

- N° 1 : B. REYMOND et J.-L. ROJAS (éd.), « Comment enseigner l'homilétique ? », 1997.
CHF 12.- / Euro 8.-
N° 2 : H. MOTTU et O. BAUER (éd.), « Le culte protestant », 2000.
CHF 15.- / Euro 9.-
N° 3 : O. BAUER et F. MOSER (éd.), « Les Églises au risque de la visibilité », 2001.
CHF 14.95 / Euro 9.99

Vous pouvez passer votre commande par téléphone ou courrier électronique :

Université de Neuchâtel Faculté de théologie Fbg. de l'Hôpital 41 2000 Neuchâtel
Téléphone : ++ 41 (0)32 718 19 00
Courriel : secretariat.factheol@unine.ch

!!! important !!! changement d'adresse

Pour toute information concernant les Cahiers de l'IRP
s'adresser à :

*Université de Neuchâtel
Faculté de théologie
Fbg. de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel*

Téléphone : ++ 41 (0)32 718 19 00

Courriel : secretariat.factheol@unine.ch

Prix de ce cahier : CHF 6.- / Euro 4.-

Prix de l'abonnement (3 numéros par an)
CHF 15.- / Euro 9.-

Abonnement de soutien : CHF 50.- / Euro 30.-

ISSN : 1015-3063